



À voir

1 Le château de Saint-Denis

(Propriété privée) Ce château, dont le corps central fut édifié en 1784, fut par la suite étendu et surélevé. Occupé par les Allemands pendant la guerre, il est aujourd'hui protégé par un mur de granit continu de près de trois kilomètres de long, escaladant allègrement les vallons et dévalant hardiment les costils. Le parc de 40 hectares abrite également les restes d'une imposante orangerie et des cerfs sikka du Japon, dont le propriétaire a pu renouveler le sang grâce à plusieurs zoos dont ceux de Jurques et de Champrépus.



2 Lavoir et puits

Au hameau « La Valette », ce puits du XIXème siècle est fait de granit et de schiste. D'une profondeur d'1,70 mètre, il alimente le petit lavoir familial contigu, dont le niveau d'eau est constamment réglé par un système d'écoulement qui renvoie le surplus dans le cours d'eau situé en contrebas de la propriété.

3 L'église Saint-Denis-Maisoncelles

L'architecture de l'église Notre-Dame, aux lignes sobres et imposantes, est typique du Bocage Normand. Les matériaux employés pour la construction restent caractéristiques de la région avec le schiste et le granit. Au-dessus de la porte d'entrée de l'église, un cadran solaire fut posé en 1775.



Balisage

Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction



Météo : 3250



En cas d'urgence : 112



Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire

Square de la Résistance, Vire

14500 VIRE NORMANDIE

+33 (0)2 31 66 28 50

contact@paysdevire-tourisme.fr

www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



Le Pays de Vire
Collines de Normandie

L'orée de la forêt l'Evèque

Pratiques autorisées :



Départ de St-Denis-Maisoncelles

Parcours très facile - 6,7 km - 1h45 à pied

Dénivelé : 175 m - route : 35 %



Crédits photos : Office de Tourisme du Pays de Vire



Le parcours

D Du parking de l'avenue de la Ferme du Château à Saint-Denis-Maisoncelles, rejoindre l'édifice et tourner à gauche au carrefour. Poursuivre la D185c en ignorant 2 routes à droite, face à une aire de stationnement. Au carrefour suivant, s'engager dans la 2ème route à droite, à l'angle d'une maison. Poursuivre cette route sinuose qui se transforme en chemin après la dernière habitation.

1 Passer sur la passerelle sur la *Petite Souleuvre* et remonter le chemin qui va suivre la lisière de la forêt l'Evêque. Ignorer les chemins qui pénètrent dans cette forêt privée. Au hameau de *la Queue de la Place*, le chemin devient goudronné.

2 Juste après, s'engager dans un chemin à droite. Traverser la rivière et laisser le chemin à droite (variante pour rejoindre le parking de départ). Passer le hameau *Surblay* et plus loin un chemin sur la gauche.

3 A l'intersection, traverser la D185c et s'engager dans le chemin en face. Couper un chemin d'exploitation et déboucher sur une petite route à hauteur de *la Pécotière*. Au carrefour suivant, tourner à droite, passer le pont et la fontaine sur la gauche. A l'entrée du bourg, prendre à droite et rejoindre le parking de départ.

